

RSM Paris
26, rue Cambacérés
75008 Paris

DELOITTE & ASSOCIES
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

TOUAX S.C.A.

Siège social : Tour Franklin,
100-101 Terrasse Boieldieu,
92042 La Défense Cedex
Société en Commandite par Actions
au Capital de 56.092.376 euros

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA REDUCTION DU CAPITAL**

Assemblée générale mixte du 20 juin 2018
17^{ème} résolution

RSM Paris
26, rue Cambacérés
75008 Paris

DELOITTE & ASSOCIES
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

TOUAX S.C.A.

Siège social : Tour Franklin,
100-101 Terrasse Boieldieu,
92042 La Défense Cedex
Société en Commandite par Actions au Capital de 56.092.376 euros

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA REDUCTION DU CAPITAL

Assemblée générale mixte du 20 juin 2018 – 17^{ième} résolution

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L.225-209 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil de gérance vous propose de lui déléguer, pour une durée de dix-huit mois à compter de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de 24 mois, sous réserve de l'adoption de la 9^{ième} résolution, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 25 mai 2018

Les commissaires aux comptes

RSM PARIS



Stéphane MARIE

DELOITTE & ASSOCIES



Jean-François VIAT